

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 497	173	1 323	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500		4 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 997	173	5 823	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	129 515		129 515	129 218
Avances et acomptes versés sur commandes	208 231		208 231	103 769
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 396 923		1 396 923	519 408
Autres créances	163 485		163 485	135 490
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	511 484		511 484	246 747
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 409 638		2 409 638	1 134 633
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 415 635	173	2 415 461	1 134 633
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-668 220	-624 775
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	297 015	-43 444
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-321 205	-618 220
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	341 757	641 757
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	195 972	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 900 332	984 209
Dettes fiscales et sociales	169 994	63 037
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	128 612	63 449
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 736 666	1 752 852
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 415 461	1 134 633
(1) Dont à plus d'un an (a)	341 757	641 757
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 198 938	1 110 696
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 FAITS CARACTERISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler dans le cadre des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL 014 MEDIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 415 461 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 297 015 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/02/2025 par le gérant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Stocks

Les stocks correspondent aux achats de vouchers non utilisés à la date de clôture. Ils sont évalués au coût réel d'achat selon la méthode FIFO.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'utilisation de vouchers. Les commissions afférentes au titre de la mise à disposition de la plate-forme informatique sont reconnu conformément aux dispositions contractuelles. Pour les vouchers donnant droits à une contrepartie en marchandise, une vente de marchandises est comptabilisée en chiffre d'affaires pour un montant équivalent au montant des cadeaux livrés au bénéficiaire de vouchers.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 497		1 497
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 497		1 497
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		4 500		4 500
Immobilisations financières		4 500		4 500
ACTIF IMMOBILISE		5 997		5 997

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		173		173
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		173		173
ACTIF IMMOBILISE		173		173

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 564 908 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 500		4 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 396 923	1 396 923	
Autres	163 485	163 485	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 564 908	1 560 408	4 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	200
Total	200

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 540 695 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	341 757		341 757	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 900 332	1 900 332		
Dettes fiscales et sociales	169 994	169 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	128 612	128 612		
Produits constatés d'avance				
Total	2 540 695	2 198 938	341 757	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont				

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP MARCHANDISES	1 599 100
FOURNISSEURS - FNP FRAIS GENERAUX	6 000
PERSONNEL - PROV. CONGES PAYES	40 238
PROV PRIMES	41 467
PERSONNEL - CHARGES S/ PROV CP	12 474
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 861
CHARGES SOCIALES SUR PROV C/P	12 855
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	257
Total	1 714 251

Certifié conforme

Juan Carlos Campos Lopez✓ Certified by  yousign

014 Media
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 23, rue d'Anjou
75008 PARIS
842 091 779 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 mai 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 297 014,73 euros au report à nouveau en absorption des pertes antérieures.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance